

RSA ET PRIME D'ACTIVITE : Une aide en ligne pour la déclaration du chiffre d'affaires

DÉCLARATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES EN RSA / PPA : UNE CALCULETTE EN BULLE D'AIDE A ÉTÉ AJOUTÉE

Ressources	Novembre 2022	Décembre 2022	Janvier 2023
Salaires <small>(y compris le montant perçu au titre du chômage partiel)</small>	<input type="text"/> €	<input type="text"/> €	<input type="text"/> €
Revenus non salariés <small>(chiffre d'affaires mensuel net)</small>	<input type="text"/> €	<input type="text"/> €	<input type="text"/> €
Indemnités chômage	<input type="text"/> €	<input type="text"/> €	<input type="text"/> €
Pensions alimentaires	<input type="text"/> €	<input type="text"/> €	<input type="text"/> €
Aucune ressource perçue	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

+ Déclarer d'autres ressources

En cliquant sur le point d'interrogation, une calcullette se déplie .

Revenus non-salariés : calcullette

Indiquez votre CA brut du mois, réalisé pour chaque nature d'activité :

	CA Brut		Net
Ventes de marchandises	<input type="text" value="1000"/> €	71% Brut	<input type="text" value="290"/> €
Prestation commerciale ou artisanale	<input type="text" value="3000"/> €	50% Brut	<input type="text" value="1500"/> €
Autre prestation	<input type="text"/> €	34% Brut	<input type="text" value="0"/> €
CA mensuel à reporter	Brut <input type="text" value="4000"/> €	Net	<input type="text" value="1790"/> €

Fermer

L'utilisateur complète la calcullette en fonction de ses ventes, en fonction de son statut...etc , Les montants des chiffres d'affaires nets et bruts sont calculés. Il suffit de les reporter dans la déclaration trimestrielle de ressources.

RSA ET PRIME D'ACTIVITE: Une aide en ligne pour la déclaration du chiffre d'affaire

L'opération de calcul du Chiffre d'affaires Brut et Net est à renouveler pour chaque mois concerné : dans le cas ci-contre, novembre, décembre et janvier. Une fois complété pour chacun de ces mois, l'utilisateur peut continuer sa déclaration et la valider.

Ressources	Novembre 2022	Décembre 2022	Janvier 2023
Salaires <small>(y compris le montant perçu au titre du chômage partiel)</small>	<input type="text"/> €	<input type="text"/> €	<input type="text"/> €
Revenus non salariés <small>(chiffre d'affaires mensuel net)</small>	<input type="text" value="1790"/> €	<input type="text"/> €	<input type="text"/> €
Chiffre d'affaires brut	<input type="text" value="4000"/> €	<input type="text"/> €	<input type="text"/> €
Indemnités chômage	<input type="text"/> €	<input type="text"/> €	<input type="text"/> €
Pensions alimentaires	<input type="text"/> €	<input type="text"/> €	<input type="text"/> €
Aucune ressource perçue	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

+ Déclarer d'autres ressources